

Réf: Dossier 371606

Avis de constitution

SOCIETE « KETOH MENSAN TRANSPORT » en abrégé « KMT »

Siège Abidjan/Yopougon niangon texaco Lot : 390 ;
Ilot : 820 ; Section : ; Parcelle : , Lot 1789, Ilot 131

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 05/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KETOH MENSAN TRANSPORT » en abrégé « KMT »

Objet : -TRANSPORT PUBLIC ET PRIVE DE BIENS, DE PERSONNELS ET DE MARCHANDISES

-COMMERCE GENERAL

-TRANSFERT ELECTRONIQUE D'ARGENT

-LOTISSEMENT DE TERRAINS

-ACHAT-VENTE DE GROS ET DETAIL

-AGRO-ELEVAGE ET PISCICULTURE

-DIVERSES PRESTATIONS;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, La Location Et La Vente De Tous Biens Meubles Et Immeubles.

-L'emprunt De Toutes Sommes Auprès De Tous Etablissements Financiers Avec Possibilité De Donner En Garantie Tout Ou Partie Des Biens Sociaux.

- La Prise En Location Gérance De Tous Fonds De Commerce.

- La Prise De Participation Dans Toute Société Existante Ou Devant Être Créée

-Et Généralement, Toute Opérations Financières, Commerciales, Industrielles, Mobilières Et Immobilière, Se Rapportant Directement Ou Indirectement A l'objet Social Ou Pouvant En Faciliter l'extension Ou Le Développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan/Yopougon niangon texaco Lot : 390 ;
Ilot : 820 ; Section : ; Parcelle :, Lot 1789, Ilot 131

Dirigeant(s) M KETOH KOUASSI MENSAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01112 du 05/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07354/GTCA/RC/2025 du 05/02/2025

